N° 64. SAMEDI. 12 AOUT 1837.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 4 *août*.

On écrit de Carlsruhe, 1er août :

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la clôture solennelle des états.

S. A. R. a prononcé un discours où l'on remarque les passages suivans :

« Nobles seigneurs et chers amis, quand je reporte mes regards sur la session que je vais fermer, je me sens pénétré de la douce conviction d'avoir maintenu les droits de tous, d'avoir eu sans cesse devant les yeux les intérêts de mon peuple, et d'avoir satisfait autant que possible à tous les vœux légitimes du pays.

» Vous avez aussi, et je suis heureux de vous en rendre le témoignage, vous avez aussi de votre côté rempli vos devoirs.

» Marchez toujours, croyez-moi, dans la voie tracée comme vous avez fait jusqu'ici, respectez tout ce qui porte le nom de droits, ayez pour l'état de choses existantes les égards qui lui appartiennent, par là vous contribuerez de votre côté à affermir cette constitution, dont je regarde le fidèle maintien et l'entier accomplissement comme un des plus importans objets de ma mission comme souverain.

» Je vous quitte, nobles seigneurs et chers amis, avec les mêmes sentimens avec lesquels je vous ai vus arriver, soyez assurés d'emporter avec vous ma satisfaction et ma sincère bienveillance.»

S. A. R. s'étant levée pour quitter la salle, de nouveaux vivats et des acclamations nouvelles et plusieurs fois répétées le suivirent encore et retentirent long-tems sur ses pas.

Ce qui se passe ici forme contraste avec ce qui a lieu en Hanovre.

Du 5. — On écrit de Naples, le 25 juillet :

« Le nombre des décès diminue ici, on n'en compte plus que 120 à 150 par jour; le choléra règne avec plus de force à Vico, Massa, Meta, Sorento; quant à la Sicile, les nouvelles particulières disent également que la maladie y est dans sa décroissance, mais elles se taisent entièrement sur ce qui regarde la politique; aussi nous ne savons absolument rien de ce qui se passe sous ce rapport; le gouvernement ne publie rien à cet égard, et l'on en est réduit à une foule de bruits des plus contradictoires. »

— On écrit de Berlin, 28 juillet :

« Les feuilles anglaises publient le prétendu plan de campagne que le gouvernement russe a l'intention de mettre à exécution contre les Tscheskesses, et qui exige le concours de 62 mille hommes. L'empereur Nicolas commandera en personne. Dans notre ville, où l'on est assez bien informé des grandes mesures que le gouvernement russe ordonne, on ne sait rien de ce projet. Mais on n'ignore pas que la masse des troupes destinées à observer et à combattre les Tscheskesses ne s'élève pas au-delà de 18,000 hommes, et que l'on est très-éloigné à Saint-Pétersbourg de vouloir faire une guerre à outrance à ces tribus. On tâche, au contraire, d'éviter les mesures extrêmes, et d'user de la plus grande modération pour rendre peu à peu ces esprits accessibles à la civilisation, au moyen des relations commerciales et de la colonisation. Le but de l'empereur est uniquement de visiter les côtes de la mer Noire, du Caucase et de la Géorgie. S. M. n'a pas l'intention d'agir hostilement contre les habitans de ces contrées; elle se propose seulement de juger par ses yeux de la manière la plus propre à inspirer à ces peuplades l'amour de l'ordre et de la paix.

» Les correspondans des journaux de Londres, pour peu qu'ils soient au courant des affaires, ne peuvent pas ignorer ces détails, et leurs efforts pour dénaturer les faits prouvent seulement qu'ils cherchent à exciter la haine contre la Russie, afin de voir tôt ou tard la paix troublée. Les choses n'en viendront pas à ce point. Si quelque membre du ministère anglais nourrit une telle pensée, ce qui n'est pas probable, la présence de lord Durham est le gage le plus certain que cette pensée n'arrivera jamais à maturité, le noble lord sachant mieux que personne où mènerait une telle rupture. Il s'est convaincu que la cour de Saint-Pétersbourg ne souhaite rien tant que de conserver les relations amicales avec l'Angleterre. (*Gazette d'Augsbourg.*)

Du 6. — On écrit de Hanovre, le 31 juillet, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le nouveau ministre, M. Scheele, a présenté depuis peu dans une séance pléniaire du ministère une nouvelle patente, dont voici à peu près le contenu :

» S. M. a remarqué avec le plus grand déplaisir de quelle manière indigne et peu conforme à ses intentions patriotiques des journalistes et autres individus sans mission, se sont servis de la patente du 5 juillet pour alarmer les esprits, comme si le roi projettait dans cet acte le renversement de la constitution du pays, tandis que S. M. n'a voulu qu'y exprimer son doute au sujet de la loi fondamentale du pays et s'était réservé une décision ultérieure, etc. Suit un manifeste véhément contre les journalistes, mais comme les autres ministres se déclarèrent unanimement contre un pareil manifeste comme indigne de S. M. et du pays, et qu'ils considéraient toute démarche ayant pour objet d'éclairer et de rassurer l'opinion publique, comme manquant de tact et propre à induire encore plus l'opinion en erreur, il n'en fut plus question. »

ANGLETERRE. — *Londres*, 8 *août*.

D'après la liste du *Globe*, on a élu jusqu'ici 290 réformistes et 254 tories, dont en Irlande 26 réformistes et 7 tories.

— On écrit de Lisbonne, le 28, que l'insurrection en faveur de la charte de don Pedro s'étend de plus en plus en Portugal. Le général des insurgés le baron Leiria, a 2,000 hommes sous ses ordres. Le 12e régiment a proclamé la charte a Chavas. Il a reçu de l'argent des chartistes d'Oporto, avec recommandation de marcher immédiatement sur cette ville. Le baron Setubal, qui est à la tête de la 2e division était à Lamego où il s'était porté de Viseu sans en avoir reçu l'ordre du gouvernement. On se souvient de son opposition à la révolution de septembre et on doute de son adhésion au gouvernement. Il y a même des lettres qui disent qu'il est prêt à proclamer la charte de don Pedro. On craint beaucoup pour la fidélité des troupes de Santarem. On dit qu'Abrantès a aussi proclamé la charte susdite. (*Standard.*)

— Un singulier malheur est arrivé pendant les élections de Belfast. Les électeurs se trouvant réunis dans l'hôtel de la bourse, au premier, le plancher s'est enfoncé, tous sont descendus au rez-de-chaussée et ont été jetés pêle-mêle les uns sur les autres. C'était une chose effrayante que de voir plusieurs centaines d'hommes ainsi accumulés; aussi plusieurs ont été grièvement blessés et deux ont été relevés morts. Lord Belfast qui était lui-même dans la salle a eu le bonheur d'échapper au danger.

FRANCE. — *Paris*, 8 *août*.

M. le comte de Campuzano est parti ce matin à six heures, en poste, subitement et secrètement. Ce voyage, qu'on dit à l'hôtel de l'ambassade d'Espagne devoir être de quinze jours, et dont on ignore le but et le prétexte, a jeté une grande préoccupation aux affaires étrangères.

— S. M. le roi de Sardaigne est parti le 2 de ce mois, de son château de Raconis, pour se rendre à Gênes, où quelques cas de choléra se sont manifestés; ce prince est parti, accompagné seulement d'un aide-de-camp. Il est assez remarquable, que ce roi, que les révolutionnaires nous représentent comme un tyran, voyage seul au milieu des populations italiennes et sans avoir pris la précaution d'échelonner sur la route des régimens d'escorte et des brigades de sbires; Charles-Albert dédaigne ces moyens de sécurité; il se rend de sa personne partout où est le danger.

S. M. sarde va visiter tout le littoral des états de Gênes qui sont menacés du choléra, ordonner lui-même les mesures sanitaires et s'assurer du degré d'intensité de la maladie, qui ne s'annonce pas jusqu'ici sous un aspect effrayant; depuis quinze jours on n'a compté à Gênes que 80 cas de choléra, dont quarante mortels. On croit que le voyage du roi de Sardaigne ne se prolongera pas plus de vingt jours.

— On écrit de Bone :

« Les détails qui nous arrivent tous les jours de Ghelma sont peu favorables. Il paraît que dans l'affaire du 16, le colonel Duvivier, qui était sorti avec toutes ses troupes, a été obligé de battre en retraite et de rentrer au camp en bataillon carré, car un

obusier s'est brisé et la petite colonne de nos troupes était complètement entourée par les cavaliers arabes. Le commandant des tirailleurs Pâté a été blessé, ainsi que deux officiers et 60 hommes.

» Tout est en mouvement pour la prochaine expédition de Constantine. Le gouverneur-général va donner par sa présence une nouvelle activité aux préparatifs de cette campagne. On prépare les convois du matériel qui doit être déposé à Ghelma, et, sans l'interruption de l'armée du bey, la route de Constantine serait déjà tracée jusqu'au défilé du Ras-el-Akba.

» Les deux bataillons du 23e, qui nous avaient été annoncés, sont arrivés sur quatre bateaux à vapeur. Le 47e, qui a été embarqué à Pau sur quatre corvettes, est attendu et arrivera bientôt.

» Le général Trézel est toujours en mouvement, il est presque constamment à la tête de la division.

» Nous manquons toujours de chevaux et de mulets. Si le bey de Tunis ne nous en fournit pas, il sera difficile de s'en procurer dans la province une quantité suffisante pour les transports, malgré la bonne volonté des tribus amies. »

— On lit dans le *Courier* anglais :

« Nous apprenons de Rome que don Miguel a publié dans le courant du mois dernier, un décret par lequel il déclare de nulle valeur tous contrats d'emprunt, bons du trésor, ou procurations que son ci-devant ministre, M. Guyoa, avait été assez simple pour confier à un Français nommé Ouvrard. Cet acte de don Miguel est regardé dans le monde diplomatique comme l'avant-coureur de quelque mouvement politique de la part du roi de Portugal. »

— Le moment est-il favorable pour dissoudre la chambre des députés ? La question est vivement controversée.

Aujourd'hui cette considération n'existe plus ; l'entrée de don Carlos à Madrid est manquée.

Y a-t-il en Europe d'autres événemens à craindre, d'autres symptômes alarmans qui ne nous permettent pas de profiter de l'état de calme où est notre pays pour dissoudre la chambre ? On cite les mouvemens du Portugal et les élections anglaises. Les raisons qu'on en tire contre l'opportunité d'une dissolution ne nous semblent pas très-solides. Ce qui se passe en Portugal ne paraît pas très-grave et préoccupe d'ailleurs infiniment peu l'attention publique en France. C'est un autre événement, sans aucun doute, que les élections pour le parlement d'Angleterre. Mais qu'y a-t-il dans ces élections qui puisse nous inquiéter pour les nôtres ? Les questions qui s'y débattent sont toutes anglaises.

Veut-on savoir toute notre pensée ? La monarchie, la charte, la majorité de la chambre ne courent aucun risque dans la mesure de la dissolution. (*Débats.*)

— Nous lisons dans une lettre particulière de Palerme, en date du 26 juillet :

« Le choléra diminue ses ravages. Depuis cinq ou six jours il ne meurt plus que quatre-vingts à cent personnes par jour. On espère que le mal va finir.

» On ne peut se faire une idée des ravages qu'il a exercés. Nulle famille qui n'ait à déplorer quelque perte. Grands et petits, jeunes et vieux, robustes et débiles, ont succombé. On compte 12 mille morts en si peu de tems. Les 4, 5 et 6 juillet, il y eut 4550 morts.

» La femme du gouverneur (Luogotenente) et la femme du ministre S. Martino sont mortes. Il est faux que le gouverneur ait été massacré, et que des excès aient été commis contre les personnes et les propriétés.

» Je le répète, tout va beaucoup mieux : on sort ; les rues se peuplent et les affaires reprennent leurs cours. Les boutiques sont ouvertes.

» Dans la maison des fous, tout le monde a succombé. Le directeur et six personnes de sa famille sont morts. » (*Débats.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère fait publier la dépêche suivante :

Bordeaux, 5 août, cinq heures et demie du soir.

« Suivant les rapports des gouverneurs d'Alcaniz et de Caspe, du 31, Llangostera, avec deux bataillons et conduisant cinq pièces d'artillerie, est arrivé à Orta le 29, se dirigeant sur Mora del Ebro.

» On croit que don Carlos aurait intention de se porter sur ce point pour y passer la rivière.

» Le comte de Luchana (Espartero) a été nommé ministre de la guerre. Le comte Almodovar a donné sa démission. »

— La correspondance particulière de Madrid, du 30 juillet, prétend qu'Espartero n'acceptera pas le portefeuille de la guerre.

Les cortès ont continué dans la séance du 29 la discussion sur la réforme du clergé ; l'article 5, qui porte que les évêques lors de leur consécration et profession de foi devront aussi prêter serment d'obéissance aux lois et à la constitution de la monarchie et de fidélité au roi a été adopté.

— On lit dans la *Correspondance d'Espagne* :

« Sarragosse, 31 juillet 1837.

» Nous venons de recevoir la nouvelle d'une grande bataille qui aurait eu lieu dans les environs de Cantavieja entre les troupes carlistes et celles de la reine ; nous n'avons aucun détail, mais s'il faut en croire les bruits qui circulent, cette affaire aurait été fatale pour les christinos ; la garde royale surtout aurait horriblement souffert. Un *Te Deum* a été chanté à Cantavieja à cette occasion et la ville a été illuminée.

» Les troupes christinos se sont retirées sur Villaluengo et Camarillas.

» Voilà deux nuits que nous sommes sous les armes, une division des troupes de Cabrera étant venue occuper Muniesa.

» Le gros de l'armée carliste était le 28 à Iglesuelas, Cantavieja, Fortanete et Mirambel. »

— On écrit de Burgos, le 1er août :

« La deuxième expédition carliste, sous les ordres de Guergué, ayant la junte de Castille en tête, et forte de 3,000 hommes et 250 cavaliers, entra avant-hier à Huerta del Rey.

» Elle a pris à Santo-Domingo de la Calzada 30,000 piastres, à Cobarrobias 30,000, et à Belorado 19,000 mille. Partout où elle passe, elle enlève les jeunes gens de chez eux, et les force à prendre les armes.

» La troisième expédition, dont le chef est Uranga, aussi forte que la seconde, passa la nuit d'avant-hier à Venta-Oquilla. Toutes les deux, ainsi que les bandes de la Sierra de Urbian, sont sous les ordres de Villaréal, comme je vous l'annonçais dans ma lettre d'avant-hier.

» Voilà donc près de 8,000 carlistes réunis, et qui ne redoutent aucune poursuite, car le colonel n'a avec lui que 200 cavaliers. Le capitaine-général Mendez Vigo parcourt les alentours avec 8 chevaux de Bourbon ; le brigadier Alcala, qui est à la tête de 3,000 fantassins et 300 chevaux, et qui pouvait détruire l'expédition d'Uranga au passage de l'Ebre par Yrcio, s'est contenté de suivre la grande route ; nous le voyons depuis le 25 à Gamonal, à une demi-lieue de notre ville, dans une complète inaction, et se faisant apporter d'ici tous les matins 6,000 rations.

» Escalera, qui n'a pu arrêter les carlistes dans les provinces, s'est mis à la poursuite du chef carliste Sanz, qu'on peut regarder comme un quatrième expéditionnaire, car il s'avance aussi sur Soria avec deux escadrons et deux bataillons carlistes, mais notre général a abandonné cet ennemi à la Brujuta, et il suit comme les autres une ligne parallèle ; c'est sans doute à qui arrivera le premier à Madrid, les christinos par le grand chemin, les carlistes par la Sierra.

» Le pire de tout cela, c'est que Alcala et Escalera se font suivre de toutes les garnisons qui servaient à défendre les villages, et qu'ils laissent ceux-ci abandonnés à l'audace d'une douzaine de carlistes ; tel a été le sort de Ribuesca, Miranda, Pamphega, Celada, Lerma, Villahoz et de plusieurs autres, et toute cette réunion de forces reste dans l'inaction. Lacanal lui-même a été forcé de se réunir à Alcala, et d'abandonner la poursuite que seul il avait le courage d'entreprendre. Il est revenu ici.

» Les chefs carlistes disent partout qu'ils vont chercher leur roi ; mais de la manière dont ils se conduisent, s'ils tardent encore quelques jours, ils le rejoindront chargés d'or, car ils mettent toutes les villes à contribution. En attendant, Mendez Vigo et notre gouverneur Lauareano font courir le bruit que ces expéditions vont revenir pour attaquer notre ville et s'y établir. Je pense que c'est pour justifier leur scandaleuse inaction qu'ils font répandre de pareils bruits. »

Ces nouvelles sont bien autrement explicites que celles du télégraphe ; partout où l'étendard du roi légitime paraît, la révolte recule devant lui, et la bonne cause marche tous les jours à un triomphe aussi prompt que certain.

PAYS-BAS. — *Gand*, 7 *août*.

Il y a bien long-tems qu'on nous fait espérer un traité de commerce avec la France. C'est un des leurres que la patrioterie a le plus souvent jetés à nos bons et crédules fabricans. Il y a eu des conférences sans nombre dans les deux ministères de Paris et de Bruxelles ; des commissions nommées, des négociateurs accrédités ; c'était une circulation continue de Paris à Bruxelles, et de Bruxelles à Paris. Qu'est-il résulté de tout ce mouvement et des belles promesses de nos jongleurs ? Rien, ou l'équivalent de rien ; c'est-à-dire de nouvelles promesses tout aussi illusoires, tout aussi fausses que les premières : on disait que la France avait fait des concessions ; qu'elle avait modéré ses droits à l'entrée sur une quantité d'objets ; qu'elle avait aboli des prohibitions, et que, par ces mesures, elle avait déjà montré l'intérêt qu'elle portait à la Belgique, que son amitié pour nous l'engagerait bientôt à faire plus encore, et que le tems où la France serait ouverte à nos produits n'était pas bien éloigné.

C'est ainsi qu'on trompait notre commerce et notre industrie, en faisant luire à leurs yeux des espérances qui ne doivent jamais se réaliser ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'à présent même encore on persiste à vouloir entretenir l'illusion, et continuer à faire des dupes de nos honnêtes négocians et de nos laborieux industriels.

— On lit dans la *Gazette van Gend* :

« Au milieu du marché au vendredi de cette ville se trouve le prétendu arbre de liberté, planté en 1831 avec grande solennité ; au son des cloches de la ville et en présence d'un ramassis d'hommes en blouse, à la tête desquels nous avons vu la trop célèbre mais défunte commission de sûreté publique, ainsi que l'état-major de la garde civique ; à cet arbre était attaché une inscription rappelant l'exclusion des Nassau : la planche est pourrie, l'arbre est actuellement un squelette ; malgré toutes les précautions prises et le sang dont il a été arrosé, il est desséché, preuve évidente que le terrain de notre ville n'est pas fertile pour les révolutions.

» Les étrangers sont surpris qu'un objets si grossier soit maintenu au milieu de la principale place d'une ville. Ce serait dommage, à notre avis, de voir disparaître un monument aussi significatif de notre trop heureuse révolution, parce que cet arbre en est la véritable image ; car elle est aussi un squelette et elle a tellement desséché toutes les sources de la pospérité publique que les patriotes, excepté ceux qui jouissent de leur part au budget, sont honteux de leur œuvre.

» En effet, ils voulaient un roi catholique, ils ont un lutherien ; ils voulaient notre indépendance, et nos glorieuses couleurs ne sont pas tolérées sur l'Escaut, et nous sommes sous la tutelle de la France et de l'Angleterre, qui nous mangent toutes les deux, l'une par la trop grande armée qu'elle nous force de tenir sous les armes, et l'autre en faisant tomber en ruine nos manufactures ; ils voulaient la diminution des contributions, celles-ci n'ont jamais été aussi élevées, et elles augmenteront encore, quand nous devrons payer la dette à la Hollande ; ils se plaignaient de ce qu'il y avait plus de hollandais que de belges en fonctions ; actuellement nous voyons les principales fonctions occupées par des *fransquillons* ou wallons ; ils voulaient le rétablissement du jury, et tous se plaignent de la charge qu'il leur cause ; ils donnaient comme un grief que le roi était un homme actif, qui ne laissait pas ses ministres maîtres, qui examinait lui-même les affaires, et ils ont un monarque vraiment facile, qui ne fait que se promener, manger, pêcher et dormir, qui laisse ses ministres tout puissans, qui n'écoute personne, qui s'ennuie dans son royaume, qui ne s'occupe nullement du bien-être du peuple, et qui n'a d'affection que pour des fransquillons, des anglais, des allemands et d'autre vermine étrangère ; enfin, un roi qui boude sans raison à notre ville, qui n'ose pas la visiter, et qui a donné aux Gantois une administration qui ne leur convient point. »

Du 8. — Un journal de Paris, en déplorant la triste situation de la Sicile, signale comme une des principales causes de la détresse de cette île, l'exportation annuelle du numéraire. Il en sort, dit-il, tous les ans 12 millions de francs qui n'y rentrent jamais. Nous ne contredirons pas ici le journaliste parisien et nous croyons que ce défaut d'équilibre entre les dépenses et les recettes de ce pays, l'épuise et doit tôt ou tard en causer la ruine. Mais que dira de la Belgique révolutionnaire le confrère des bords de la Seine, lorsqu'il apprendra, que de l'aveu de la patrioterie elle-même, et d'après les états fournis par elle, la balance du commerce est annuellement de 60 millions au détriment de notre pays, c'est-à-dire que la Belgique reçoit de l'étranger pour 60 millions de plus qu'elle ne lui livre ? Ainsi 60 millions de francs sont chaque année irrévocablement perdus pour la Belgique. Avec cette donnée positive il est facile de prédire l'époque de se ruine. (*Messager.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 12 *août*.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, l'extrait suivant de la traduction d'une lettre écrite par un notable industriel de Berlin, à un de ses correspondans de Trêves, sous la date du 29 juillet dernier :

« Le traité de navigation conclu récemment entre les Pays-Bas et la Prusse a fait la plus vive sensation en Allemagne et particulièrement à Berlin. Cet acte resserre les liens qui unissent les Pays-Bas à notre royaume ; on est persuadé ici que la volonté personnelle des deux monarques s'est exprimée d'une manière si positive et si énergique, que les difficultés qui, dans les derniers temps, et au moment même de la conclusion, semblaient devoir écarter ou ajourner tout arrangement, se sont rapidement évanouies. La main de quelques agens dévoués aux intérêts britanniques s'était furtivement glissée entre les roues du char ; mais une impulsion puissante l'a fait marcher, en paralysant les efforts de l'intrigue anglaise ; et le traité qui, dans l'origine ne devait embrasser que de simples stipulations relativement à la navigation, s'est étendu jusqu'aux prévisions les plus rassurantes quant aux autres moyens de communications commerciales ; de sorte que si l'Angleterre se ménage une ligne de parcours à travers la Belgique et force même ce pays à ployer sous la volonté britannique qui exige la construction à ses frais du chemin de fer projetté vers le Rhin en avant de Cologne, les Pays-Bas de leur côté ont jetté les fondemens d'un ordre de choses dont la conséquence immédiate est d'enlever à la concurrence anglaise les trois quarts de son importance.

» Quelques journaux, peu au fait des intérêts réciproques des Pays-Bas et de l'Allemagne, ont été trop loin en cherchant dans le traité les bases d'une convention prochaine qui tendrait à englober la Néerlande dans les douanes de l'Allemagne. Il ne serait peut-être pas difficile de démontrer que bien au contraire, les clauses du traité préjugent en quelque sorte l'absence de toute idée semblable ; et la connaissance un peu approfondie de la position commerciale de la Néerlande eût suffit d'ailleurs pour interdire à un esprit juste et éclairé, jusqu'à l'ombre d'une assertion qui ne saurait jamais être justifiée par des motifs appuyés de faits ou par des déductions raisonnées d'après la nature des choses. Mais, ce qui est ici regardé comme incontestable, c'est que, par ce traité, la Néerlande s'est mise à la tête des nations matitimes qui approvisionnent l'Allemagne en denrées coloniales, et les conséquences s'en feront sentir en Angleterre plus encore qu'en Belgique. Celle-ci doit à l'Angleterre un obéissance d'esclave et doit se résigner. Aussi n'est-elle comptée pour rien dans les considérations que le traité provoque de toutes parts, sinon pour subir, sous la verge de l'opinion générale des Allemands, le châtiment attaché à la pitié pour son abaissement politique et au mépris pour ceux qui la gouvernent et dont elle ne peut se débarrasser. »

— L'administration générale des dettes de l'état de Prusse, vient de décider, sous la date de Berlin, 3 juillet 1837, que les anciens bons de caisse (Kassen-Anweisungen), mais plus communément connus à Luxembourg sous le nom de (Tresorscheine), de 1824, qui sont encore en circulation, seront échangés immédiatement. Il résulte entr'autres de cette décision, que les personnes qui possèdent encore de ces anciens bons et qui ne peuvent plus les employer, dans un tems rapproché, au paiement des contributions, pourront les présenter, savoir : à Berlin, au contrôle des papiers de l'état, et dans les provinces, aux caissiers généraux, où elles recevront en échange, soit des bons nouveaux de 1835, soit du numéraire. Pareille échange est également ouvert à Luxembourg, à la caisse de l'administration des vivres et du casernement militaire.

— La diète germanique doit s'assembler de nouveau le 17 de ce mois ; le comte de Munch-Bellinghausen sera alors de retour de son voyage en Bohême.

— On écrit de Constantinople au *Morning-Herald* :

« Le *Vixen*, ce bâtiment qui a fait tant de bruit, a été vu naviguant fièrement dans la mer Noire sous pavillon russe. Quelque petit que soit ce navire, l'empereur de Russie ne serait pas fâché que nos ministres voulussent bien lui faire présent de quelques autres bâtimens pareils.

» Une personne digne de toute confiance qui se trouvait à Saint-Pétersbourg il y a peu de tems a formellement nié devant moi que lord Durham ait eu la moindre part au sacrifice du *Vixen*. Sa seigneurie a été forcée de se conformer aux ordres qui lui étaient donnés, et si les intérêts et l'honneur de l'Angleterre ont été méconnus dans l'affaire, la faute ne peut lui en être attribuée.

» On a donc été trop sévère envers le noble comte en le censurant sans raison. Le fait est que *lorsqu'on ne peut frapper l'âne on frappe le bât*, et lord Durham a été le *bât* dans cette circonstance. Quel est *l'âne* ? c'est ce que je laisse à juger à la sagacité de vos lecteurs. »

LE TÉMOIN D'UN DUEL.

On nous adresse la lettre suivante de Reims :

« Reims, 29 juillet.

» D'après ce qui m'est arrivé tout récemment, je doute fort qu'aucun homme, de tant de prudence et de pénétration qu'il soit pourvu, ose jamais se flatter d'être constamment en garde contre les piéges même les plus grossiers. L'aventure singulière que j'ai à vous tracer, et dont je fus malheureusement le héros et la victime n'aurait-elle pas mis en défaut la prévoyance la plus défiante ? Je vous en fais juge.

» En venant passer quelques semaines à Paris, je me proposais de jouir en pleine liberté de tous les genres d'agrémens que procure le séjour enchanteur de la capitale : tel était l'unique but de mon voyage, car nul affaire importante ne m'y attirait.

» Un mois s'était écoulé sans le moindre de ces accidens auxquels le provincial est ordinairement exposé à Paris, lorsque la

veille de mon retour en province, portant mes regards vers la barrière de l'Etoile, et désireux de contempler encore et d'admirer ce superbe monument, je ne sais quel mauvais génie me souffle l'idée de prolonger mon excursion jusqu'au bois de Boulogne. A peine avais-je parcouru dans le bois la distance d'un quart de lieue environ, que je vois s'avancer de mon côté trois individus dont la mise simple mais soignée repoussait loin de moi tout soupçon ; pourtant leur approche me causa quelque surprise, me trouvant alors dans un endroit solitaire.

» Monsieur, me dit l'un d'eux en m'abordant et d'un ton respectueusement poli, je m'estime heureux de vous rencontrer ; il est question de vider ici une querelle d'honneur. L'offense la plus grave que puisse recevoir un homme bien né m'a été faite ; elle exige que j'obtienne une réparation : je n'ai pas de témoin, celui qui devait m'en servir manque au rendez-vous, je l'attends depuis une heure et il ne se présente point. Veuillez de grâce le remplacer; j'ose réclamer de vous cet office. Voici mes armes, et il m'exhibe une paire de pistolets.

» Mais, messieurs, avant de vous brûler la cervelle, daignerez-vous de m'apprendre ce qui vous pousse à cette extrémité ? N'y aurait-il pas moyen d'arranger cette affaire sans effusion de sang ? Voyons, de quoi s'agit-il ?

» Marchons, s'il vous plait, monsieur, je vais vous en instruire.

» Nous entrons dans un étroit sentier pratiqué à travers un épais taillis, et en cheminant, il m'entame une histoire qui n'était nullement dépourvue de vraisemblance, et à laquelle on pouvait raisonnablement croire. M'érigeant en conciliateur, je me permets quelques observations sur l'outrage qu'il prétend avoir reçu ; mais elles ne sont pas écoutées. Jugeant le lieu et le moment favorable pour l'exécution du complot que ces hommes avaient probablement formé à l'avance, ils m'entourent. Celui qui me parut le plus âgé, déployant dans une pose étudiée la richesse de sa haute taille, et prenant soudain la parole : « Monsieur, me dit-il, avec une accentuation méridionale, quoique le lieu où nous sommes soit très-secret, comme nous voulons que ce que nous fesons le soit encore davantage, je prends la liberté de vous prier de nous donner sans bruit et sans éclat l'or et l'argent que vous avez sur vous. »

» Attéré par un tel langage, je cherchai néanmoins à leur faire sentir toute l'atrocité de leur conduite et le danger auquel ils s'exposaient, mais ce fut inutilement. Le canon béant d'un pistolet dirigé à bout portant sur ma poitrine, avec menace de m'expédier un passeport signé d'une balle, était un excellent argument *ad hominem*, et il m'ôtait tout pouvoir de résistance et d'évasion. Il me fallu donc céder au nombre : mon âme tressaillait d'indignation et de rage. Je leur abandonai ma bourse, qui contenait quatre napoléons et quelques pièces d'argent, pensant en être quitte à ce prix ; mais la rapacité de ces audacieux coquins n'était pas encore assouvie ; ils firent aussi main-basse sur ma montre, en rompant la chaîne avec laquelle je la croyais en sûreté ; ils ne dédaignèrent pas même une simple anneau que j'avais au doigt. Vainement je les suppliais de me le laisser, ajoutant que c'était une bague de mariage que je portais depuis bien des années, et que je verrais avec grande peine qu'elle me fût otée. Ils ne tinrent compte de mes vives instances, et le bijou conjugal me fut impitoyablement arraché.

» Après m'avoir dévalisé, ils m'engagèrent avec beaucoup de politesse à continuer ma promenade, m'enjoignant toutefois de sortir par où j'étais entré ; puis ils s'esquivèrent, et leur fuite précipitée les déroba promptement à ma vue.

» Je n'ignorais pas qu'il y a dans Paris une foule de gens habiles, audacieux, dénués de tout moyen d'existence, et dont il faut se méfier sans cesse ; mais j'étais loin de m'imaginer que des détrousseurs vinssent exercer leur infâme industrie dans le bois de Boulogne : on n'aurait pas pire rencontré dans la forêt Noire.

» Comme j'avais fixé mon départ au lendemain, je m'abstins de porter plainte devant l'autorité compétente et de signaler les coupables, craignant d'être obligé de rester à Paris plus que je n'eusse voulu, ou d'y revenir un peu plns tard pour témoigner, dans le cas où ces malfaiteurs n'auraient pas échappé aux recherches de la justice. » (*Gazette des Tribunaux.*)

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 3 août, Catherine Royer, et Anne Bernard ; le 5, Elisabeth Zengerlé ; le 6, Marie-Anne Liebegott, et Nicolas Weyman ; le 7, Elisabeth Sturm ; le 8, Pierre Mitter.

Mariages : Le 5 août, Nicolas Missy, ménétrier, avec Catherine Schiltz ; le 7, Nicolas-Joseph Conrot, commis négociant, avec Barbe-Geneviève-Albertine Lenoël.

Décès : Le 4 août, Jean Fridrig, âgé de 4 mois ; le 7, François Hildgen, âgé de 11 ans ; le 8, Catherine Jacquet, âgée d'un an ; Catherine Barth, épouse Pierre Combé, âgée de 68 ans, et Jean-Julien Schlinck, âgé de 11 ans.

AVIS.

Relatif à un jugement en matière d'absence.

Par jugement rendu le 19 juillet 1837, le tribunal de première instance de Luxembourg, a ordonné une enquête à l'effet d'établir l'absence :

1°. De Jean-Baptiste OFFENHEIM, de cette ville, qui est parti vers la fin de 1798, pour prendre du service militaire dans le corps autrichien dit *Leloup*, sans reparaître depuis, ni sans donner de ses nouvelles ;

2°. De Jean-Georges OFFENHEIM, aussi de Luxembourg, qui est entré comme conscrit, au service de France, le 25 juillet 1807, a été incorporé dans la 4me légion de réserve, et qui n'a plus reparu non plus à Luxembourg, ni donné de ses nouvelles.

Luxembourg, le 1er août 1837.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

EN VENTE

chez J. LAMORT, imprimeur à Luxembourg :

Vertraute Reden eines Pfarrers an seine Pfarrkinder,

herausgegeben durch Franz C. C. V. MOLITOR, Pfarrer in Betzdorf.

PRIX : 1 florin 42 cents (3 francs).

Lundi, 14 août courant, à deux heures de relevée, sera vendue publiquement la partie derrière de la maison cotée 41, rue de l'Hôpital au Grund, et cette vente aura lieu dans la maison à vendre.

BAASEN, Notaire.

Mercredi, 16 août courant, à neuf heures du matin, et jours suivans, s'il y a lieu, à la requête du sr Joseph-Alexandre Carry, ferblantier à Luxembourg, héritier bénéficiaire du sieur Michel Carry, décédé coutelier en cette ville, et en vertu d'une ordonnance de monsieur le président du tribunal de première instance, il sera procédé, en la mortuaire dudit Michel Carry, maison Thorleichter, rue St.-Philippe, n° 212, à Luxembourg, à la vente publique à qui plus et au comptant, des effets mobiliers, dépendant de cette succession, tels qu'outils de son métier, litterie, linges de corps et de lits, et autres meubles de ménage. BAASEN, not.

VENTE PUBLIQUE
DE MEUBLES.

LUNDI, 21 AOUT courant, à neuf heures du matin, et jours suivans, s'il y a lieu, les héritiers de feu Michel THYES et Catherine SCHLOESSER, de leur vivant conjoints brasseurs, demeurant au faubourg Clausen, feront vendre à l'enchère, au comptant, par le ministère du notaire soussigné, une quantité considérable de meubles et objets mobiliers, consistant en tables, chaises, commodes, armoires, pendules, linge de table, litterie, bois de lit, argenterie, habillemens, planches, madriers, poutres, tonneaux et autres objets provenant de ladite succession, dont le détail serait trop long.

La vente aura lieu à Clausen, dans la mortuaire des défunts.

Luxembourg, le 11 août 1837. J. FUNCK, Notaire.

La vente définitive de la maison Zelle, rue de l'Eau, n° 370, à Luxembourg, aura lieu lundi, 4 septembre prochain, à dix heures du matin, en l'étude du notaire Baasen.

Les créanciers de la faillite de Nicolas Chevalier, ci-devant pharmacien en cette ville, sont invités à se présenter dans le délai de quarante jours, par eux ou par fondés de pouvoirs, au syndic provisoire de la faillite, pour lui déclarer à quel titre et pour quelle somme ils sont créanciers de la faillite et lui remettre leurs titres de créances, si mieux ils n'aiment les déposer au greffe du tribunal de commerce.

Luxembourg, le 7 août 1837.

Le syndic provisoire, J.-P. MUNCHEN.

POUDRE DE JOUVENCE pour teindre les cheveux noir, brun et chatain, sans reflet rouge. — Chez M. ROUSSY, coiffeur-parfumeur, place d'Armes, N° 230, à Luxembourg.

REZ-DE-CHAUSSÉE A LOUER

avec écuries, cave et grenier ; s'adresser à M. KOCH, Grand'rue.

Mahl- und Oehl-Mühle-Verpachtung.

Die der Failit Venand Schlöder gehörige, und zu Berchem gelegene Mahlmühle nebst Oelmühle und Branntweinbrennerei steht zu verpachten. Näheres erfährt man bei den definitiven Syndiken Herrn A. Schäfer und Reuter-Heddesdorf.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.